

# Les écoles anglophones en perte de popularité



Selon les prévisions de la CSEM, l'école Laurier Macdonald perdra 15% de sa clientèle d'ici deux ans. (Photo TC Media — Audrey Gauthier)

## 30%

Dans les écoles anglophones de la CSEM, certains programmes proposent un apprentissage 30% en français et 70% en anglais. « C'est la plus petite proportion d'enseignement en français », affirme Michael J. Cohen. D'autres programmes offrent aussi des cursus 50% et 68% en français.



**MONTRÉAL-NORD**  
9801, rue Lausanne (Coin St-Michel)  
Ouvert du lundi au samedi  
de 7h à 21h  
Dimanche de 8h à 19h  
514 852-4747

**MASCOCHE**  
460, rue Sicard (Face à la gare)  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 7h à 20h  
Samedi 9h à 20h  
Dimanche 9h à 19h  
450 474-4000



**870\$** + TAXES

1 COUPON PAR REMPLISSAGE  
POUR LE REMPLISSAGE DE BOUTEILLE STANDARD POUR B.B.Q.  
\* Valable sur présentation de cette annonce jusqu'au 31 août 2016

**AUDREY GAUTHIER**  
audrey.gauthier@tc.c

**ÉDUCATION.** Alors que les établissements scolaires francophones de Saint-Léonard attendent plus de 1000 nouveaux élèves d'ici 2018-2019, la situation est tout autre pour les écoles anglophones, qui perdront près de 200 élèves pendant la même période.

La commission scolaire English-Montréal (CSEM) prévoit de légères modifications dans le nombre d'inscriptions dans la plupart des écoles léonardoises, alors que certaines gagnent ou perdent quelques élèves. Toutefois, elle prévoit des baisses importantes dans deux établissements, soit l'école primaire Dante et l'école secondaire Laurier-Macdonald qui perdront respectivement 10 et 15% de leur clientèle d'ici deux ans.

« Ce n'est pas une situation dramatique, mais nous sommes préoccupés », souligne Patricia R. Lattanzio, commissaire scolaire de Saint-Léonard à la CSEM. La situation n'est pas unique à Saint-Léonard. Depuis sa création en 1998, la commission scolaire aurait perdu près du quart de sa clientèle.

« En 1998, nous avions 25 000 élèves. Aujourd'hui, nous en avons environ 19 000. C'est une situation généralisée », affirme Michael J. Cohen, spécialiste en communication et marketing à la CSEM. La loi

Pour Lise Bessette, professeure du Département d'éducation et pédagogie à l'Université du Québec à Montréal, l'explication de cette baisse se résume à la loi 101 qui limite les personnes pouvant bénéficier d'une éducation en langue anglaise aux enfants où l'un des parents a été éduqué dans un établissement anglophone canadien.

« Les parents ayant suivi un enseignement en anglais au Québec conservent leur privilège d'envoyer leurs enfants dans l'établissement de leur choix. Toutefois, les enfants dont les parents ont suivi un enseignement en français ou les enfants d'immigrants doivent obligatoirement aller dans une école francophone », explique Mme Bessette.

« Ça nous fait mal, car notre clientèle est limitée. Il est plus difficile d'envoyer son enfant à l'école anglaise, car il y a davantage de limitations », renchérit Michael J. Cohen.

Les parents ayant été à l'école anglaise peuvent envoyer leurs enfants dans un établissement anglophone ou francophone.

« 14 000 familles possèdent ce choix actuellement. Selon nous, nos écoles sont le bon choix, mais ce n'est pas ce que pensent tous les parents », souligne M. Cohen.

Selon le spécialiste, des parents croiraient que les écoles francophones produisent de meilleurs élèves bilingues que leur collègue anglophone, d'où la constante diminution de la clientèle depuis une dizaine d'années.

## PROMOTION

Malgré les préoccupations, la commission scolaire ne compte pas fermer d'écoles prochainement. Elle met plutôt en branle une nouvelle campagne de publicité pour changer l'opinion des familles.

« Nous allons faire une campagne unilingue française pour les convaincre que nous sommes le bon choix pour leurs enfants. Nous enseignons dans les deux langues faisant d'eux de meilleurs bilingues que dans des commissions scolaires francophones », déclare M. Cohen.

« Notre taux de diplomation se situe à 88%. Nos produits d'enseignement sont excellents et nous avons de bons apprentissages en français », ajoute Patricia R. Lattanzio, aussi ancienne élève de la CSEM. La commission scolaire lancera la campagne « Être bilingue, c'est gagnant » au cours des prochaines semaines.